Lycée Théodore de Banville Moulins
Rentrée 2023

Réunion à l'attention
des parents d'élèves
Informations générales et
représentativité des parents

l’organigramme du lycée

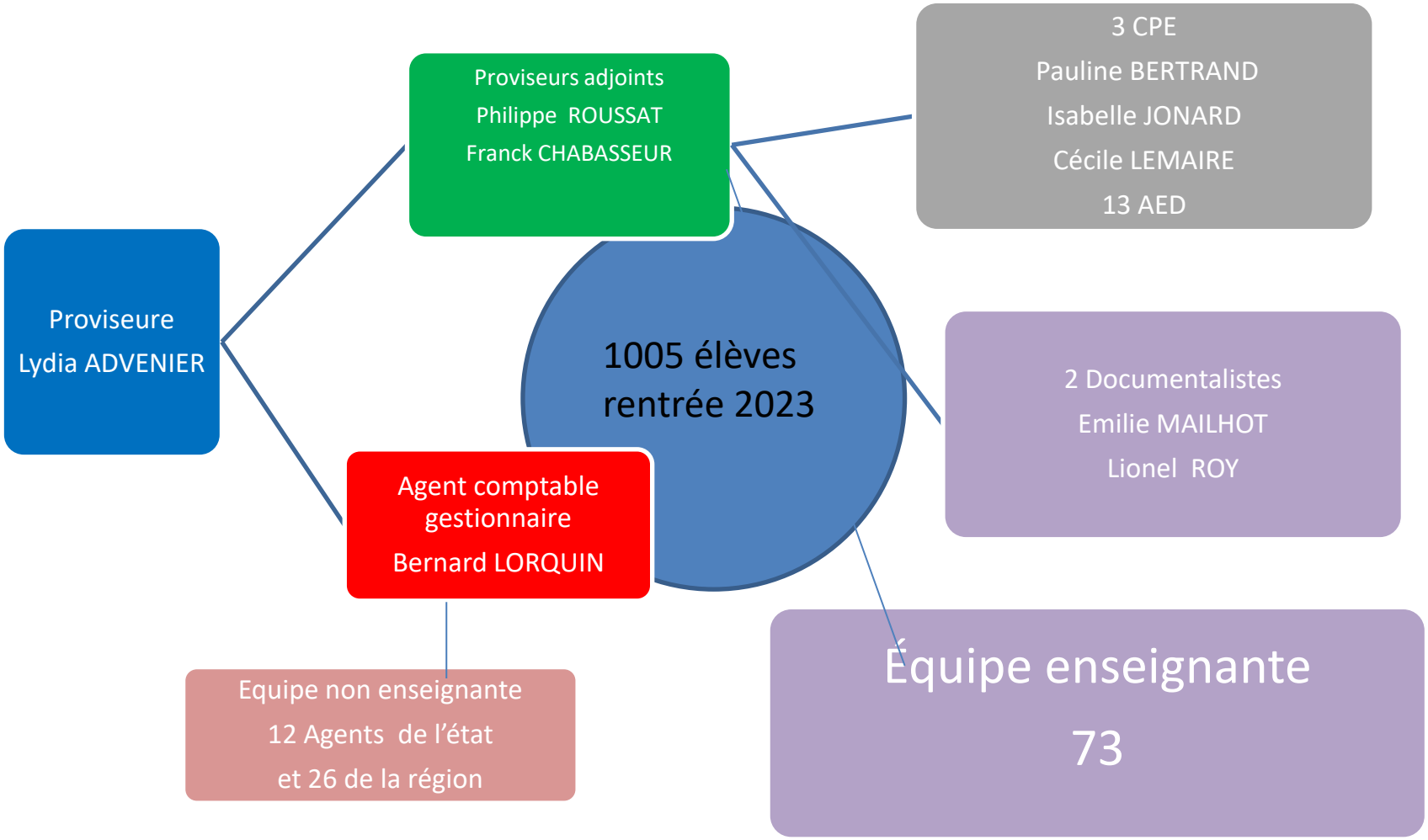

STRUCTURE 2023 - 2024

NIVEAU DES 2ndes

10 divisions

NIVEAU DES 1ères

10 divisions

NIVEAU DES TERMINALES

10 divisions

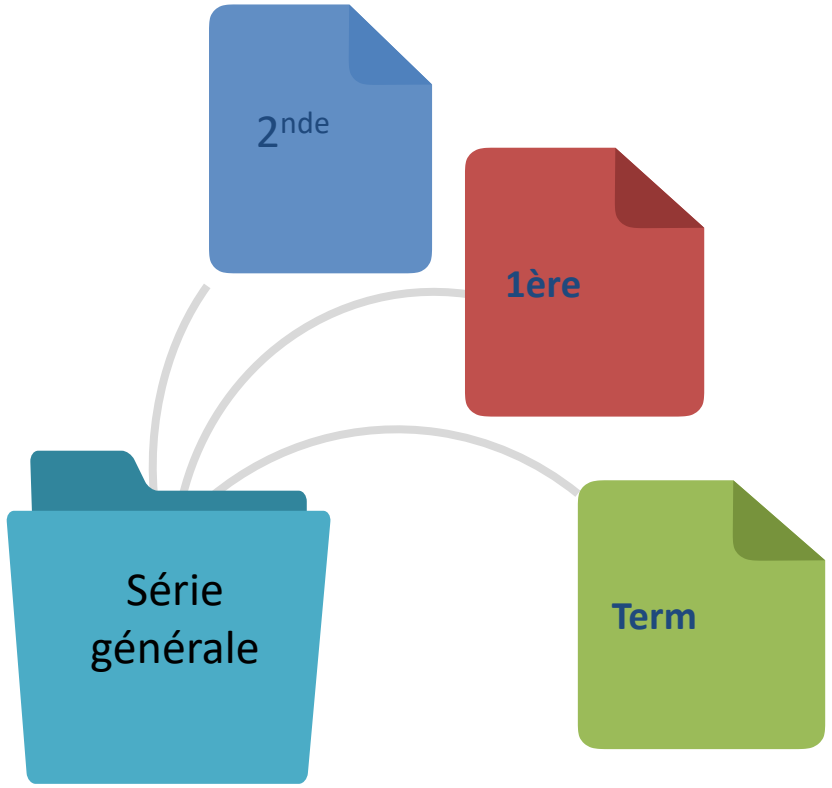

Des contraintes structurelles importantes

- Un self d'une capacité de 310 places pour plus de 880 DP le midi qui nécessite un ordre de passage organisé et avec roulements
- Un jeu optionnel varié (latin, grec, théâtre, musique, italien LVC, euro anglais et espagnol, cinéma audio visuel)
- Une carte des langues variée (4 LV proposées: Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)
- Des cours de 8h à 18h du lundi au vendredi
- Des classes équilibrées avec des effectifs à 35 élèves
- La réforme en pleine application (libre choix des élèves concernant les enseignements de spécialité, pas de menus pré établis)

Notre organisation est contrainte

et tout changement de classe ou de groupe est donc impossible

Les spécialités du lycée à partir de la classe de 1ère

1 Mathématiques

2 Physique Chimie

3 Sciences et Vie de la Terre

4 Numérique et Sciences Informatiques (NSI)

5 Littérature et Culture de l'Antiquité (LCA)

6 Sciences Economiques et Sociales

7 Histoire Géographie Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)

8 Langue littérature et Culture Etrangère – Anglais (LLCE A)

9 Langue littérature et Culture Etrangère – Monde Contemporain (LLCE - MC)

10 Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)

11 Humanité Littérature et Philosophie (HLP)

Les résultats du lycée bac 2023

- 97.4% de réussite au baccalauréat
- 59.7% des élèves ont obtenu une mention
    - 10.2% Mention TB
    - 17.4% Mention B
    - 32.1% Mention AB

L’orientation après le baccalauréat

Tous les élèves bacheliers de terminale ont obtenu une affectation post bac dont 96.05% par la plateforme parcoursup (autres : écoles privées hors parcoursup ou étranger)

CALENDRIER
des résultats pédagogiques
et arrêt des notes

- 1er trimestre : jusqu'au 25 Novembre
  - Conseils de classe du 27/11 au 5/12
- 2eme Trimestre: jusqu'au 16 février
  - Conseils de classe du 4/3 au 11/3
- 3eme Trimestre: fin Mai / début Juin
  - Conseils de classe à définir

CALENDRIER

Rencontres parents professeurs

- Classes de 2ndes

les 11 & 12/12 selon les divisions

- Classes de 1ères

les 18 & 19/12 selon les divisions

- Classes de terminales

les 9 & 11/01 selon les divisions

Nos Outils de Communication

- <u>PRONOTE (accès via ENT, appli):</u>

- Informations administratives

et pédagogiques

-bulletins, absences, retards …

- Ent et messagerie de l'ENT
- Site du lycée à partir de l'ENT

Les représentants des parents d'élèves

Les Elections au conseil d'administration :
Dépôt des candidatures avant le 2/10 à 17h

Les élections se dérouleront au **lycée**
le 13/10/23 de 9h30 à 16h30,
Le vote sera électronique à partir du 6/10/2023 (consignes seront sur ENT)

Les représentants des parents d'élèves

- Tous les responsables légaux sont électeurs, chacun a 1 voix mais ne vote qu'une fois même si plusieurs enfants scolarisés au lycée
- La liste des électeurs est consultable au secrétariat du lycée

Les représentants des parents d'élèves

- le dépôt de la ou les liste(e) des candidats est fixée au 2/10/2023
- Le dépouillement des résultats est fixé le 13/10/2023 à 16h30

Les représentants des parents d'élèves

Les parents élus siègent dans différentes instances :

- Le conseil d'administration
- Le conseil de discipline
- Le conseil de la vie lycéenne
- (La commission d'hygiène et de sécurité)
- La commission d'appel d'offres
- Et autres

Les représentants des parents d'élèves

Le conseil d'administration est l'organe décisionnel du lycée.

Composé de 30 membres dont **5 parents titulaires**, il se réunit en moyenne 5 ou 6 fois dans l'année :

En septembre pour le rapport d'activités de l'année précédente et faire le point de rentrée.

En novembre pour l'installation des nouveaux élus et la présentation du budget de l'année suivante.

En janvier pour préparer la rentrée suivante.

En avril pour le compte financier.

Et en Juin pour un 1er bilan de l'année écoulée.

Les représentants des parents d'élèves

Les parents désignés par leur liste peuvent siéger dans différentes instances :

- Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement CESCE
- Les conseils de classe
- La commission des menus
- Et autres commissions

Les représentants des parents d'élèves

Parole à
M. Foisselon et Mme Chmielewski
représentants des parents d'élèves
et têtes de la liste 2021/2022
et 2022/2023